

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	RESISTOL 18 FINI À PLANCHERS
Autres moyens d'identification	RE18
Usage du produit/Description:	Fini à planchers.
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Système général harmonisé):

Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage

Symbole:

Mention d'avertissement :

Attention.

Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	111-90-0	2-5	Non classifié
Copolymère d'acrylate	25133-97-5	30-60	Irritation oculaire catégorie 2; Irritation cutanée catégorie 2
Tributoxyéthyl phosphate	78-51-3	1-5	Non classifié

Carbonate d'ammonium et de zinc

38714-47-5

< 1

Irritation oculaire catégorie 2;
Irritation cutanée catégorie 2
Peut irriter les voies respiratoires
catégorie 3

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

Contact cutané:

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation:

Aucun effet prévu

Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une légère irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Un contact prolongé peut irriter la peau.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Aucun connu

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde de phosphore et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits

irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Porter des gants et des lunettes de sécurité. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Contient des phosphates organiques. Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Diethyleneglycol monoethyl éther	30 ppm		

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis dans les conditions normales d'utilisation sauf la ventilation générale.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc. Des bottes imperméables en cas de fuite.

Protection des yeux / du visage:

Non requis pour des applications normales. Des lunettes de sécurité en cas de contact possible.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide laiteux
Couleur :	Blanc
Odeur :	Odeur caractéristique.
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0 °C
Point d'ébullition:	Approximativement 100 °C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Supérieur à 93 °C
Température d'auto-inflammation:	P/D
pH:	6 - 8
Viscosité:	<100 cps @ 24°C
Solubilité:	Miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Tension de vapeur	20 mm Hg (eau)
Densité relative	1.0
Densité de vapeur	0.6 (eau)
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ**10a Réactivité :**

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes

10d Conditions à éviter:

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec des matières comburantes fortes peut former des oxydes de carbone et de phosphore.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Yeux:	Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.
Peau:	Peut causer une irritation.
Inhalation:	Peut causer une irritation des voies respiratoires
Ingestion:	Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité :

Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Non disponible

Sensibilisation de la peau :

Non disponible

Sensibilisation des voies respiratoires :

P/D

Matières synergiques :

P/D

Autres dangers importants:

P/D

Données toxicologiques:

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	6,031 mg/Kg (oral, rat) 9,143 mg/Kg (dermal, rat)	N/D
Copolymère d'acrylate	Non disponible	N/D
Tributoxyéthyl phosphate	3,000 mg/kg (oral, rat) >5,000 mg/kg (dermal, lapin)	N/D
Carbonate d'ammonium et de zinc	N/D	

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	Catfish CL50 6010 mg/L	96H	N/D
Copolymère d'acrylate	N/D		
Tributoxyéthyl phosphate	Pimephales promelas CL50 11.2 mg/L	96H	N/D
Carbonate d'ammonium et de zinc	Non disponible		

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	1982 mg/L	48H	N/D
Copolymère d'acrylate	N/D		
Tributoxyéthyl phosphate	N/D		
Carbonate d'ammonium et de zinc	N/D		

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	Desmodesmus subspicatus EC50 > 100 mg/L	96H	N/D
Copolymère d'acrylate	N/D		
Tributoxyéthyl phosphate	N/D		
Carbonate d'ammonium et de zinc	N/D		

12b Persistance et biodégradation :

Le produit, à l'exception des polymères est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible

12d Mobilité dans le sol :

Non disponible

12e Autres effets nocifs :

Le produit contient moins de 0.3% de phosphore.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada : Non réglementé.

Numéro UN: S/O
 Appellation réglementaire: S/O
 Classe de danger : S/O
 Groupe d'emballage : S/O
 Dangers environnementaux: S/O
 Transport en vrac: S/O
 Précautions spéciales :

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada**Renseignements SIMDUT:**

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2026-01-05

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité